



Manosque, le 17 mars 2025

Camille GALTIER
Maire de la Ville de Manosque
Président de Durance Luberon Verdon Agglomération
Conseiller Départemental

Réf. CG/DF/MCB/2025-056

Mesdames, Messieurs,

Au lendemain du Salon de l'agriculture et alors que de nombreuses incertitudes et interrogations planent sur votre secteur, je tiens à vous renouveler mon plein soutien.

Il a débuté dès ma prise de fonction, avec la mise en place d'un vice-président spécifiquement dédié à l'agriculture, en la personne de Gilles Mégis.

Aujourd'hui, nous comptons parmi les rares communautés d'agglomérations, à l'échelle régionale, à créer un Fonds d'aide à l'installation, destiné aux agriculteurs et agricultrices âgés de 18 à 40 ans, ayant bénéficié de la Dotation aux Jeunes Agriculteurs. L'aide minimum est fixée à 5 000 euros, avec des bonifications pouvant porter l'aide totale à 15 000 euros. Concernant, les critères d'éligibilité, et pour toutes aides dans le montage de vos dossiers, n'hésitez pas à vous rapprocher du service « développement économique » de DLVAgglo (agriculture@dlva.fr et 04 92 70 35 64).

Je profite de ce courrier pour vous assurer de mon engagement à poursuivre le travail de valorisation de l'agriculture à travers, notamment, nos grands événements locaux.

C'est le cas de la Foire agricole, organisée à Manosque en partenariat avec la FNSEA, mais également du Salon de l'élevage des Jeunes Agriculteurs, que nous recevons tous les deux ans. Sans oublier nos belles fêtes populaires qui mettent en valeur l'amande à Oraison, la lavande à Valensole, la vigne à Pierrevert... en attendant la première Fête de la pomme, à Manosque.

Cette valorisation passe également par la mise en place de circuits courts dans toutes les cantines scolaires manosquines : 90 % des produits consommés par nos enfants sont bio et/ou locaux, ce qui va bien au-delà de la législation actuelle.

En outre, vous pouvez compter sur DLVAgglo pour que cette valorisation s'appuie sur la protection de nos terres agricoles. Un engagement pris au travers d'une charte co-signée par l'ensemble des acteurs et sacralisée par la création, à l'échelle du territoire, de la plus grande Zone Agricole Protégée de France. Cela se concrétise, à Manosque, par une sobriété foncière exemplaire avec la suppression de la phase 3 de la ZAC Chanteprunier (qui entendait consommer 60 hectares de bonnes terres agricoles), mais aussi par une consommation d'espaces agricoles, à l'horizon 2037, deux fois moins importante que sur les 20 dernières années.

Mesdames, Messieurs les agriculteurs, vous l'aurez compris, les deux institutions que j'ai l'honneur de diriger ont pris à bras le corps les obstacles fonciers, et les freins en matière d'installations et de circuits-courts, que vous condamnez depuis trop longtemps.

Bien à vous,

**Le Maire,
Camille GALTIER
Président de DLVAgglo**

